

Recommandée

DSAS

M. Demierre, Conseiller d'Etat

Mme Kolly, Cheffe de service

Route des Chanoines 17

1700 Fribourg

Fribourg, le XX décembre 2022

Concerne : Situation du personnel du secteur éducatif du Bosquet

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Madame la Cheffe de service,

Le personnel du secteur éducatif du Bosquet dénonce depuis de nombreuses années les mauvaises conditions de travail, l'insalubrité des locaux et la prise en charge des enfants pour lesquels il n'est pas possible d'offrir les prestations de la qualité qu'il convient.

Le secteur éducatif du Bosquet prend en charge des enfants de 0 à 6 ans avec des besoins spécifiques, et ayant pour la plupart vécu des traumatismes importants. Toutefois, les normes d'encadrement et les dotations de ces enfants ne sont pas adaptées à la situation sur le terrain, il n'est pas possible d'accorder aux enfants le suivi et le temps nécessaire à leur situation spécifique. Le personnel nécessite d'importants moyens supplémentaires, en personnel et au niveau matériel, afin d'assurer la sécurité et la prise en charge des enfants suivis.

Le manque de personnel est la principale problématique dénoncée. Trop souvent le personnel n'est pas suffisant pour prendre en charge les enfants dont les besoins sont supérieurs aux enfants pris en charge dans les institutions d'autres secteurs. En conséquence, la prise en charge des enfants en pâtit et bien souvent des situations dangereuses pour les enfants sont reportées. Nous notons que le secteur éducatif du Bosquet est en suroccupation quasi permanente, et qu'il n'y a pas de personnel supplémentaire lorsque le maximum de 9 enfants par groupe est dépassé. Aussi, le personnel n'a pas assez de temps pour faire le travail en dehors du temps de présence pour les enfants. Sans directive claire à l'interne, le temps pour effectuer le travail administratif oscille entre trois et cinq heures par mois (nous notons que dans les crèches le temps pour le travail administratif est bien supérieur). Le taux de rotation du personnel atteint un niveau très inquiétant au secteur éducatif du Bosquet, témoignant des problèmes structurels de l'institution.

En plus du manque de personnel, les salarié.e.s du secteur éducatif du Bosquet dénoncent le manque de moyens matériel pour la prise en charge des enfants. Nous vous renvoyons aux différents courriers envoyés à la Direction depuis 2019 sur le sujet. Le fait que le projet de nouveau bâtiment aboutisse enfin est une bonne nouvelle, cependant il ne règlera pas les autres problèmes liés à la structure et au fonctionnement de l'institution.

Le personnel dénonce également depuis de nombreuses années le manque de communication avec sa direction, qu'il trouve trop éloignée du terrain, et peu claire quant aux faits communiqués. Au vu des problèmes préoccupants dénoncés, le personnel demande depuis 2019 un audit pour analyser le fonctionnement de la structure en profondeur et proposer des solutions pour améliorer les conditions et la prise en charge des enfants.

Les demandes adressées à la direction et au comité de direction, ont permis d'obtenir un poste d'aide au ménage en 2021, et la pérennisation de postes de renforts pour 2023. Si cette dernière mesure est saluée, elle soulève un problème important, à savoir qu'il ne sera plus possible de remplacer sans budget supplémentaire les trois premiers jours d'absence du personnel, le Bosquet ne bénéficiant plus des enveloppes de remplacement, cela implique de nouvelles difficultés sur le terrain. Au final, ces mesures ne sont pas suffisantes et ne règlent pas les problèmes organisationnels que rencontre le Bosquet.

En juin 2022, le personnel a adressé une pétition à la direction et au comité de direction – pétition signée par la presque totalité du personnel – demandant deux mesures estimées urgentes :

- La tenue d'un audit de structure
- La mise en place d'un système de timbrage électronique. Celui-ci permettrait de mieux faire le suivi des heures effectuées et améliorerait la prise en compte des heures supplémentaires.

Lors d'une séance de discussion au mois de juin 2022 entre la direction, le comité, le personnel et le SSP, la partie employeur est entrée en matière pour mener à bien un audit de structure et constituer un troisième groupe afin de soulager les deux structures existantes d'ici à l'automne 2022. Ce troisième groupe est également nécessaire pour les enfants eux-mêmes qui ont besoin d'un meilleur suivi. En effet, les enfants suivis ne se retrouvent quasiment jamais seuls et résident jusqu'à quatre par chambre. Or est impératif de pouvoir accorder plus de temps et de suivi aux jeunes enfants qui ont vécu des situations très difficiles dans leur parcours.

Toutefois, actuellement, aucune de ces mesures n'a été mise sur pied. Selon l'employeur, l'impossibilité d'agir vient du refus du SPS de financer les demandes.

Nous, le personnel du Bosquet, soutenu par des salarié.e.s ayant choisi de quitter l'institution, vous adressons ce courrier aujourd'hui, afin de vous demander d'entendre le personnel sur ses conditions et ses besoins afin de pouvoir offrir une prise en charge adéquate des enfants suivis. Au vu des revendications du personnel qui restent les mêmes depuis trois ans malgré l'important taux de rotation, un audit de la structure nous semble réellement nécessaire, de même que l'octroi de ressources supplémentaires en personnel afin de soulager les équipes éducatives.

En vous souhaitant une bonne réception de ce courrier, et en vous remerciant de nous proposer une date de rencontre afin d'échanger directement avec vous sur les problèmes rencontrés au secteur

éducatif du Bosquet, nous vous adressons, Monsieur le Conseiller d'Etat, Madame la Cheffe de services, nos respectueuses salutations.

Signent ce courrier

Annexe courriers envoyés depuis 2019.